



PETIT MARS FOOTBALL CLUB

CHARTRE DU JOUEUR

Chaque joueur portant les couleurs du PMFC s'engage à :

- **Respecter le règlement intérieur du PMFC**
- **Etre à jour de sa cotisation**
- **Prendre soin des locaux et du matériel mis à sa disposition par le club ou les collectivités**
- **Respecter les entraîneurs, les dirigeants et les membres du PMFC**
- **Honorer les convocations aux matches et participer aux entraînements**
- **Etre assidu, sérieux et ponctuel aux entraînements et matches**
- **Respecter les choix effectués par les entraîneurs et l'encadrement technique pour les compositions d'équipes**
 - *Les éducateurs sont les seuls habilités à composer l'équipe; leurs choix doivent être respectés. Au moindre problème, le joueur doit immédiatement se retourner vers son éducateur et lui seul, pour éclaircir toute confusion ou contestation éventuelle.*
- **Respecter ses partenaires :**
 - *En toutes circonstances et quels que soient les aléas d'une saison ou même d'un match, respecter ces valeurs : LOYAUTE-CAMARADERIE-SOLIDARITE*
- **Respecter les adversaires et les arbitres**
- **S'informer en début de saison des différents calendriers sportifs**
- **Informers le plus rapidement possible, l'encadrement technique de son équipe en cas d'absence à un entraînement ou pour un match**
- **Adhérer à l'esprit et aux valeurs du PMFC**
- **Participer dans la mesure du possible et selon les besoins à la vie du club (arbitrage, soirée du club, événements...)**

**Petit-Mars, le 9/10/2017
Le Bureau PMFC**



PETIT MARS FOOTBALL CLUB

CHARTRE PARENTS DE JOUEUR

Chaque parent de joueur portant les couleurs du PMFC s'engage à :

- **Respecter et faire respecter le règlement intérieur du PMFC**
- **Respecter l'autorité des éducateurs du club à l'égard de son enfant dès sa prise en charge à l'intérieur des structures du club**
- **Respecter les choix des éducateurs dans les compositions d'équipes, ne pas empiéter sur leurs prérogatives techniques**
- **Respecter les arbitres et leurs décisions ainsi que les adversaires**
- **Inculquer l'esprit sportif à son enfant**
- **S'informer en début de saison des différents calendriers sportifs**
- **S'informer des différents documents remis à son enfant et rendre réponse au club ou au dirigeant de l'équipe de son enfant si nécessaire**
- **Assurer les déplacements de l'équipe de son enfant en cas de besoin exprimé par le club (suivant le planning si établi)**
- **Assurer l'entretien des équipements (maillots, shorts, ..) de l'équipe de son enfant selon les besoins exprimés par le club et en respectant les consignes de lavage**
- **Prendre soin des locaux et du matériel, mis le cas échéant à sa disposition par le club ou les collectivités**
- **Participer dans la mesure du possible et selon les besoins à la vie du club (arbitrage, soirée club, événements...)**

Petit-Mars, le 9/10/2017

Le Bureau PMFC